

# Un médicament, c'est quoi?

Soumis par Stephane Desbrosses

On entend par médicament toute substance ou composition présentée comme possédant des propriétés préventives ou curatives à l'égard des maladies humaines ou animales, ainsi que tout produit pouvant être administré à l'homme ou à l'animal en vue d'établir un diagnostic médical ou de restaurer, corriger ou modifier des fonctions organiques. Article L511 du code de la santé publique (1967)

Il s'agit de substances xénobiotiques (étrangères à l'organisme) ou déjà normalement présentes dans l'organisme. Le terme de composition est vieilli, il renvoie à un mélange de plusieurs substances actives (on parle de cocktail médicamenteux, qu'on rencontre par exemple dans les trithérapies). Les produits administrés en vue d'établir un diagnostic, sont par exemple tous les opacifiants, les produits de contraste, &hellip;

1. Un médicament peut exercer des fonctions diverses

1.1. Fonction thérapeutique- Préventive

- Individuelle (vaccination, prévention individuelle du paludisme par exemple, chimioprophylaxie diverses = protection préventive)

- Collective (chimioprophylaxie de la méningite, de la tuberculose, &hellip;)

- Curative

- Etiologique : le médicament s'attaque à la cause de la maladie (action sur l'étiologie)

- Substitutive : le médicament apporte l'élément manquant à l'organisme (l'insuline pour les diabétiques, l'hormone Thyroxine nécessaire à la survie lors de l'ablation de la thyroïde &hellip;)

- Symptomatique : le médicament s'attaque aux conséquences de la maladie sans en traiter la cause (fréquent, on ne connaît pas la cause, donc on tente de soulager le malade). C'est le cas des divers antalgiques ou anti-inflammatoires (à base de cortisone, souvent). Ils ne soignent pas définitivement, où l'intérêt de la pharmacologie du point de vue de la recherche.

1.2. Fonction diagnostique Opacifiants (radio des voies digestives, urinaires, génitales, &hellip;), traceurs (notamment, cancer métastatique : le traceur se fixe préférentiellement sur les métastases, que l'on va observer grâce à un scintillateur), agents pharmacodynamiques (pour exploration fonctionnelle = en vue d'observer le fonctionnement d'un organe, souvent les intestins. On utilise alors des sondes et/ou des produits spécifiques)

Chaque médicament a d'abord un effet principal qui correspond à celui pour lequel l'AMM (autorisation de mise sur le marché) a été déposé, et des effets secondaires qui la plupart du temps sont gênants, imprévisibles, et justifiant les précautions d'utilisations.

Dans certains cas toutefois, les effets secondaires peuvent représenter un intérêt, des propriétés thérapeutiques potentielles (exemple, les antihistaminiques étaient au début utilisés pour soigner certaines allergies, puis l'insomnie et l'anxiété).

Les effets secondaires sont soit immédiats (dans l'heure qui suit l'administration), soit tardifs (exemple du Largatil : ce tranquillisant peut induire un parkinsonnisme au bout de 4-5 ans, car il modifie l'activité des neurones dopaminergiques des corps striés).

Certains effets secondaires apparaissent lorsque des médicaments sont utilisés conjointement (on parle de cocktails pharmacologiques) ou en association avec certains aliments. C'est par exemple le cas pour les produits laitiers et certains antibiotiques de type pénicilline (la pénicilline s'associe au calcium et ne peut pas passer la barrière des intestins). Certains mélanges sont plus désastreux, c'est le cas d'anciens antidépresseurs IMAO avec lesquels il ne faut surtout pas manger de fromage fermenté (risques létaux par poussées brutales de la pression artérielle).

2. Dénomination des médicaments Chacun possède trois noms :

- Nom chimique : traduction littérale de la formule développée, établie selon les règles de l'Union internationale de chimie (IUPAC) (exemple : phénylethylmalonylurée ; dicarbonate de méthylpropyl propanediol ; acide acétyl salicylique).

- Nom DCI : Dénomination commune internationale attribuée par l'OMS (phénobarbital ; meprobamate ; aspirine)

- Nom de marque (Gardinal® (barbiturique antiépileptique) ; Equanil® ; Aspro®) Le nom DCI possède plusieurs caractéristiques : c'est un nom de longueur limitée, utilisé dans le domaine public (médicament générique), qui possède un segment commun à tous les médicaments du même groupe pharmacologique (exemple : -olol -> antihypertenseur pour maladies cardiovasculaires, -pril -> anxiolytiques, -navir -> antiviraux) ; C'est en outre le nom normalement utilisé pour les prescriptions.

Tout médicament doit avoir sur son emballage : le nom de la spécialité (nom de marque), sous celui-ci le nom du principe actif, le nom et l'adresse de l'exploitant, le numéro AMM. Il est généralement indiqué : le mode et la voie d'administration, les éventuelles précautions, mises en garde et le mode de conservation (et la date de péremption).